

Association COMPRENDRE
 15^E avenue Saint Jean de Beaugard 91400 Orsay
<http://comprendre.orsay.free.fr>

Compte rendu de la rencontre-débat du 26 février 2013 à Orsay

'France / Algérie : comment solder le passé ?'

animée par

Laetitia BUCAILLE, Maître de Conférences en sociologie à l'Université de Bordeaux 2.

Environ trente personnes ont participé à la rencontre-débat organisée par 'Comprendre' sur le thème des relations entre la France et l'Algérie, animée par Laetitia Bucaille.

Après avoir évoqué la 'réconciliation' de 1994 en Afrique du Sud, notre invitée a exposé la situation actuelle en Algérie face aux suites de la guerre révolutionnaire de 1954 et fait un bilan qui a permis aux participants de mieux comprendre la nature des obstacles actuels à une réconciliation effective entre les deux pays.

Au cours de ses travaux en sociologie, Laetitia Bucaille a pu rencontrer, en Algérie, des interlocuteurs des diverses parties de la guerre révolutionnaire contre la France; en France, en revanche, elle n'a pas rencontré de militaires concernés, mais seulement d'anciens membres de l'OAS ou des proches. En Afrique du Sud, où elle a aussi beaucoup étudié la situation après la réconciliation de 1994, elle a rencontré des représentants des diverses parties. La situation y demeure très complexe, mais les relations paraissent plus apaisées qu'entre la France et l'Algérie où, malgré les années (presque 50 ans), elle a eu l'impression que, pour certains interlocuteurs, c'était comme si 'tout s'était passé la semaine dernière'.

Réconciliation, pardon, reconnaissance, regrets quel vocabulaire adopter?...

En 2005, échec : le traité d'amitié proposé par Jacques Chirac est rejeté, car les autorités algériennes évoquent alors des excuses officielles de la part de la France concernant les violences de la colonisation et de la guerre. En outre, le mécontentement à l'égard de la France avait été attisée par la loi du 23 février 2005 "portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés", dont l'article 4 disposait que « Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord.»

En Afrique du Sud, le langage employé a été celui du pardon et de la réconciliation. Une commission Vérité et Réconciliation a été mise en place, où ont témoigné « victimes » et « bourreaux ». Les premiers ont parfois pardonné aux seconds et l'ANC a soutenu l'idée d'une nouvelle nation rendue possible par la réconciliation. Le poids de la religion dans ce pays a été déterminant pour accompagner le processus.

Dans le cadre des relations internationales, la *'repentance'* de la France envers l'Algérie est difficilement envisageable. Ce terme est avant tout religieux et il souvent utilisé pour disqualifier toute démarche qui consisterait à admettre ses fautes passées. Plus récemment, François Hollande a utilisé dans ses discours, lors de sa visite en Algérie de décembre 2012, le terme laïc, qui semble bien adapté, de *'reconnaissance'* pour admettre les excès du régime colonial français (massacres de Sétif...). La critique que l'on peut toutefois en faire est que cette reconnaissance unilatérale aurait plutôt donné caution au régime en place en Algérie (voir plus loin).

Il faut toutefois insister sur le fait que les rapports entre individus sont généralement bien meilleurs entre Français et Algériens que ceux que l'on peut observer aujourd'hui entre blancs et noirs en Afrique du Sud, malgré l'adhésion affichée par tous au processus de réconciliation de 1994.

Il y a donc un paradoxe dans les relations franco-algériennes. Il réside dans l'existence d'une proximité inter-individuelle malgré le maintien, au niveau collectif, d'une forte mobilisation idéologique.

Pourquoi cette situation de blocage face à la réconciliation après 50 années ?

La situation de blocage peut s'expliquer à partir de problèmes intérieurs spécifiques :

Du côté algérien, le pouvoir en place a pour supports les idéaux de la révolution contre la France ; cela sert à conforter sa légitimité, sa mythologie en quelle que sorte. L'armée, quant à elle, est l'héritière de l'armée de libération. La référence au glorieux passé fondateur est unanimement acceptée par les divers courants politiques. Et les forces de l'opposition, qui estiment que la révolution a été « usurpée », n'écornent pas le mythe fondateur de 1954.

La distribution des ressources a surtout été effectuée au profit des anciens combattants (dont la pension peut atteindre jusqu'à 7 fois le SMIC, et sous la forme de divers avantages comme le droit à l'importation de véhicules hors-taxes..), mais le pouvoir a fini par être pris au piège par ces faveurs accordées au nom de la révolution. La compétition pour l'accès aux richesses conduit à la surenchère du discours révolutionnaire. Et l'on a assisté à l'accroissement continu du nombre d'anciens combattants depuis la fin de la guerre !

Cette surenchère s'insinue partout dans la société car le discours unanimiste du pouvoir contraint les individus à se conformer à l'héroïsme révolutionnaire.

Si la France s'excusait, une des bases idéologiques du régime algérien disparaîtrait.

Du côté français, les choses ne sont pas simples non plus : l'histoire de la III^e République est étroitement mêlée au système colonial. Parmi les idéaux républicains, la promesse d'égalité faite aux colonisés n'a jamais été tenue. Mais il est difficile de se confronter à l'injustice du système colonial car celui-ci se confond avec l'histoire de la République. Pourquoi avoir fait cette guerre qui n'était pas nommée (on parlait des « événements » d'Algérie) si c'était finalement pour laisser l'Algérie accéder à l'indépendance ? Admettre la victoire du FLN est également délicat.

Par ailleurs, il s'est aussi agi d'une guerre franco-française (OAS contre libéraux, soutien accordé au FLN) où des sensibilités très diverses se sont exprimées.

Certains courants restent très vivaces, comme le réseau des nostalgiques de l'Algérie française et des ex-OAS dont on a pu mesurer l'efficacité dans le vote de l'article 4 de la loi du 23 février 2005 (voir plus haut). Cette loi a soulevé l'indignation en Algérie. Elle a fait échouer le traité de d'amitié proposé par Jacques Chirac en 2005 – et ceci bien que l'article 4 ait été annulé par le Président de la République.

Un autre élément de mauvaise conscience des Français vis-à-vis de l'Algérie est la révélation des actes de torture et des autres graves atteintes aux droits de l'homme. Curieusement, ce n'est pas un problème essentiel du côté algérien. Pour les combattants cela faisait partie des règles de la guerre et cela valorise même leur statut de héros. Ce qui heurte le plus en Algérie est le colonialisme et la difficulté des Français à en admettre les méfaits. C'est la raison pour laquelle la loi du 23 février 2005 a eu une résonance aussi forte. La question du retour des pieds-noirs est aussi un facteur de division.

Toute prise de position nette de la part des autorités françaises pourrait donc entraîner de vives réactions de toutes parts. Par opposition à l'Afrique du Sud où les tortionnaires ont avoué dans le cadre du processus de réconciliation et ont pu être réintégrés dans la société puisqu'il y a eu pardon, il y a encore beaucoup de non-dit en France. Deux camps continuent à s'opposer et de manière caricaturale, comme s'il s'agissait d'un côté de défendre l'armée, « l'œuvre coloniale » et les pieds-noirs, et de l'autre le nationalisme algérien, la défense des droits de l'homme et l'opposition à la torture.

Tout ce qui précède tend à montrer que les obstacles et les enjeux d'une réconciliation entre la France et l'Algérie sont essentiellement liés à des problèmes internes à chacun des pays.

Discussion (extraits)

Le ressenti des jeunes générations en France et en Algérie ?

En Algérie, rejet du pouvoir en place, mais reconnaissance du rôle fondateur de la Révolution de 1954.

Plus généralement, les Français sont plutôt bien accueillis en Algérie, mais se heurtent souvent, comme d'autres étrangers, à un sentiment de méfiance depuis la guerre civile des années 90.

L'enseignement du français en Algérie ?

L'enseignement a été arabisé. Le français est appris comme une langue étrangère, sauf pour les élites qui vont se former à l'étranger, dans les pays francophones.

L'impact des événements des années 90 sur les relations France - Algérie ?

Au cours de la guerre civile des années 1990, les deux parties opposées en Algérie s'accusaient mutuellement d'être soutenues par la France. Après la promulgation de la charte pour la paix et la réconciliation, la guerre civile est considérée comme une « tragédie nationale » dont on ne peut évoquer les événements, qui restent occultés. Le terme de « guerre civile » est refusé par le régime.

La Presse est-elle libre en Algérie ? Comment aborde-t-elle les problèmes ?.

Oui, elle est relativement libre, mais sur la guerre de libération elle ne remet pas en cause la 'mythologie' fondatrice.

Publications récentes de Laetitia Bucaille

(<http://www.centredurkheim.fr/PagesCV/Bucaille.html>)

- *Le pardon et la rancœur. Algérie / France, Afrique du Sud : peut-on enterrer la guerre ?* Paris, Payot, octobre 2010, 411 p.
- “Armed Struggle and Self-esteem: ex-combatants in Palestine and South Africa”, *International Political Sociology*, n°1, vol. 5, March 2011.
- « Civilisation, rationalité et attentat-suicide », *Champ de mars*, dossier spécial sur *Rationalité et terrorisme*, n°2, février 2011.